

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Lierneux, Monsieur Samray en date du 09/10/2023;

L'autorisation	N° EC149
Est délivrée à	L'ASBL Cercle Saint-Pierre à Villettes
Domicilié	Les Villettes, 34 – 4990 Lierneux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Cercle Saint Pierre situé Rarmont, 34 à 4990 Lierneux
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 08/10/2028.

Le 02/11/2023

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Amélie Collard